

2020, l'année sous le signe du lancement de la généralisation du DSP

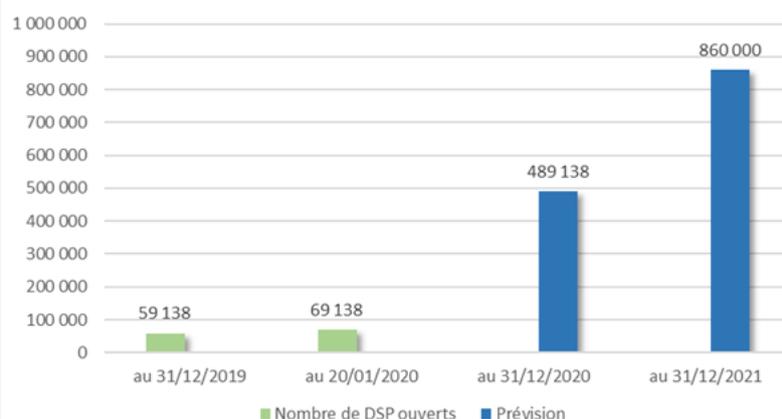
Aborder cette nouvelle décennie a une saveur toute particulière pour l'Agence eSanté. Car, en effet, il est enfin venu, le moment de passer de la phase pilote du Dossier de Soins Partagé (DSP) au déploiement généralisé de cet outil facilitant le partage de données de santé entre professionnels de santé. Les membres de l'équipe de l'Agence se réjouissent de voir – enfin – aboutir une de nos missions légales principales : offrir à toute personne affiliée à la Sécurité Sociale luxembourgeoise son dossier de santé électronique sécurisé.

Cette généralisation, qui fait suite à l'entrée en vigueur en date du 1^{er} janvier 2020 du Règlement Grand-Ducal précisant les modalités et conditions de la mise en place du DSP, vient ainsi clôturer la phase pilote - lancée en mai 2015, au cours de laquelle 59.138 DSP ont été ouverts contenant ensemble au total 314.281 documents. Cette phase pilote étendue a permis de tester longuement cet important projet eSanté pour le Luxembourg, et de recueillir des retours d'expérience nous aidant à faire évoluer la qualité de ce service à l'égard de tous les utilisateurs, mais surtout d'appréhender toutes les questions que pose forcément ce type de projet dans le secteur médical.

Dès aujourd'hui et d'ici fin 2021, ce service de santé digital sera donc progressivement déployé à toute personne affiliée à l'assurance maladie luxembourgeoise – soit 860.000 personnes.

Pour atteindre cet objectif de déploiement, l'Agence eSanté enverra en moyenne 8000 courriers d'ouverture de DSP par semaine. Celui-ci contient les informa-

Evolution du nombre de DSP



tions essentielles sur le DSP, ainsi que les éléments nécessaires permettant au patient d'activer son compte DSP et d'accéder par la suite à son DSP, et/ou de le fermer s'il ne souhaite pas en bénéficier.

En complément de ces envois de courrier, et dans l'objectif de favoriser une prise en charge égalitaire des patients, l'Agence eSanté, en partenariat avec de nombreux acteurs de santé, va permettre au patient d'ouvrir volontairement son DSP et de bénéficier directement du service. Notre guichet 12 situé dans le bâtiment des assurances sociales continuera à offrir cette possibilité. Un certain nombre de nos partenaires, tels que des guichets d'admission de certains hôpitaux et de certains autres professionnels de santé, se sont engagés à également contribuer au développement de ce dispositif, dont les modalités pratiques restent à définir.



Quelques informations et statistiques

Deux nouveaux services mis en opération dès janvier 2020

Déclaration obligatoire de certaines maladies infectieuses

L'Agence eSanté a été mandatée par la Direction de la santé pour agir en tant que tiers technologique pour la réalisation de ce service qui permet l'échange automatisé d'informations requis dans le cadre de la [loi du 1er août 2018](#) relative à la déclaration obligatoire de certaines maladies. En effet, depuis l'entrée en vigueur de cette loi, les médecins, médecins-dentistes et/ou le laboratoire d'analyses de biologie médicale sont obligés à déclarer certaines maladies infectieuses, comme la tuberculose, la maladie de Lyme, la rougeole ou encore les maladies sexuellement transmissibles (p.ex. : SIDA, Syphilis, Hépatite). L'objectif étant d'assurer une meilleure surveillance des maladies infectieuses au Grand-Duché.

Toutes les maladies à déclaration obligatoire, ainsi que celles pour laquelle la souche bactérienne, virale ou parasitaire isolée sur le patient ou le matériel biologique doit être transféré au laboratoire de référence national, sont énumérées dans le [règlement grand-ducal du 15 février 2019](#) y afférent.

Depuis la mise en opération de ce service à la mi-janvier, 4 des 7 labos sont passés en production et ont ainsi échangé au total 1883 déclarations.

WSE : Web Services Externes

Il s'agit d'un dispositif permettant aux pharmaciens d'accéder facilement et de manière sécurisée aux

Webservices du Centre Commun de la Sécurité Sociale et de la Caisse Nationale de Santé et de vérifier l'affiliation des personnes protégées.

Le service implémente [l'article 7 de la modification de la convention conclue entre la Caisse Nationale de Santé et le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois](#) asbl publiée en décembre 2019 et prenant effet le 1^{er} février 2020.

Ainsi, le dit art. 7. stipule que la CNS s'engage à mettre en place et à maintenir une liaison informatique afin de permettre aux pharmaciens visés par la présente convention d'avoir accès à la plateforme sécurisée «mySecu» et ainsi procéder de manière synchronisée à :

**1883 déclarations
de maladies infectieuses**

- 1) la vérification à la date de la prestation de l'état de l'affiliation des personnes protégées sur base du numéro d'identification unique ;
- 2) la vérification à la date de la prestation de la validité du numéro accident, constitué par le numéro de référence du dossier de l'accident du travail ou de trajet ou de la maladie professionnelle déclarés
- 3) la vérification à la date de l'établissement de l'ordonnance médicale de la validité du code prescripteur.

Opérationnel depuis le 13 janvier 2020 dans deux pharmacies pilote, le service sera déployé à toutes les pharmacies d'officine sur les prochaines semaines.

Outil MÉDECIN RÉFÉRENT

Pour rappel, cet outil, opérationnel depuis 2014, permet aux médecins généralistes et pédiatres « médecins référents » de superviser et d'échanger les informations de santé de leurs patients atteints d'une affection de longue durée (ALD), facilité par deux documents déposés dans le DSP, le résumé patient (déposé par le médecin référent) et le résumé des prestations (déposé par la Caisse Nationale de Santé).

Nombre de Médecins Référents ayant un compte Plateforme eSanté	126
Nombre de DSP ouverts pour les patients Médecins Référents	23.733
Nombre de résumés patients déposés dans les DSP	50.762
Nombre de résumé des prestations déposés dans les DSP	33.294



Les nouveaux collègues ayant rejoint l'Agence

Pour faire face aux multiples activités, futures missions complexes et diversifiées mais aussi pour le déploiement de la généralisation du DSP, l'Agence a été renforcée par huit nouveaux collaborateurs.

Au mois de septembre 2019, 2 nouveaux collègues nous ont rejoint :

- **M. Jérôme Gauthier**, Concepteur, Administrateur des Systèmes d'Informations d'Entreprise, ainsi que de Développement en Informatique de Gestion, a pris ses fonctions en tant que CISO (Chief Information Security Officer). M. Gauthier a travaillé de nombreuses années dans le secteur du management d'équipes réseaux, ainsi que dans la gestion de projets.

Et pour le service HelpDesk :

- **Mme Tania Rickal**, diplômée en section paramédicale et sociale, a travaillé de nombreuses années dans le secteur médical.

Au mois d'octobre 2019:

- **M. Emmanuel Dolata** a pris ses fonctions de chargé de mission gestion de sécurité et IT interne au sein du bureau pilier gestion des risques. Durant une dizaine d'années, M. Dolata a occupé des fonctions dans le domaine de la sécurité de l'information, au sein du secteur financier.

Au mois de novembre 2019:

- Après 18 ans au sein du secteur financier, **Mme Sé-**

verine Lamiraux nous a rejoint en tant qu'assistante de direction.

Au mois de décembre 2019:

- **M. Sébastien Wafflart** a pris ses fonctions de responsable du pilier de gestion de projets, déploiement des services et support client. Auparavant, M. Wafflart était directeur de projet R&D chez un éditeur majeur de solutions digitales pour le domaine de la santé.

Et au mois de février 2020, 3 nouveaux collègues nous ont rejoint

Au service Helpdesk :

- **Mme Sabrina Elghozi** était auparavant, assistante administrative (en charge également de la comptabilité et de la facturation) au sein d'une société de service d'aides et de soins à domicile, et

- **Mme Andreia Alves**, était assistante administrative, en charge de l'accueil également au sein d'une société de service d'aides et de soins à domicile.

Au service projets :

- **M. Eric Miglioranzo**, a, quant à lui, intégré l'équipe Projets. Il a travaillé durant les 14 dernières années dans le développement de projets et stratégie IT.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue au sein de l'Agence !

